

## COMPTE-RENDU

### Ouverture

*Alain Anziani, Maire de Mérignac*

---

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des participants et les élus présents. Il rappelle que Mérignac a la chance d'être une ville attractive et dynamique de par sa position au sein de la métropole et parce qu'elle offre un cadre de vie de qualité. L'enjeu est donc de garantir la tranquillité des quartiers tout en maîtrisant la création de logements permettant d'accueillir les nouveaux mérignacais dans de bonnes conditions. S'il est vrai qu'un nombre trop important de constructions a modifié le paysage pendant plusieurs années, la municipalité travaille maintenant à l'apaisement de l'urbanisme. Le PLU 3.1 (Plan Local d'Urbanisme) adopté en février 2017 et la charte de l'urbanisme rédigée en 2018 sont les outils qui permettent à présent de contraindre les promoteurs. Ainsi, le nombre de permis de construire délivrés a fortement baissé. L'idée étant de préserver les quartiers pavillonnaires et privilégier la création de logements dans des zones de projets bien identifiées le long des axes de transport en commun.

Pour se sentir bien à Mérignac en dehors de son logement, il est aussi essentiel d'adapter en permanence les services à l'évolution des besoins. En matière de déplacement, nous savons que la circulation automobile est très contrainte, comme dans toutes les grandes villes. C'est pourquoi nous développons les itinéraires cyclables et les transports en communs. Convaincus, que la nature en ville est un facteur du bien être urbain, la municipalité s'adapte au réchauffement climatique en végétalisant les espaces publics. On compte désormais un 9<sup>e</sup> parc éco-certifié (le parc du Renard) et 43 jardins partagés au sein de la commune. La participation des habitants joue un rôle important dans les grands comme dans les petits projets qui améliorent le quotidien, le budget participatif en témoigne.

Aussi sommes-nous exigeants sur la qualité des équipements nécessaires à la vie des quartiers. A Arlac, une nouvelle Maison des Habitants verra bientôt le jour en lieu et place du centre social Arts et Loisirs et l'école Marcelin Berthelot sera prochainement réhabilitée.

### 1. Maison des Habitants

*Présentation par Anne-Eugénie Gaspar, Adjointe déléguée aux associations, à la jeunesse et aux maisons de quartier*

---

La Maison des Habitants bénéficiera d'une surface de 1402 m<sup>2</sup> (1225 m<sup>2</sup> en surface existante et 177m<sup>2</sup> en surface créée). Son extension se fera par le pignon ouest et la façade sud du bâtiment. Les places de parking existantes seront maintenues au rez-de-chaussée, à côté de la salle polyvalente. En termes de fonctionnement, la Maison des Habitants comprendra un espace d'accueil de 80m<sup>2</sup>, plusieurs salles d'activité et de réunion, une cuisine pédagogique et une médiathèque. La mairie annexe y déménagera à la livraison du chantier et la mission locale viendra assurer une permanence.

Les travaux débiteront en février 2020 pour une livraison du bâtiment en avril 2021. Pendant le chantier, le marché se tiendra dans la rue et les terrains de jeux situés au sud est resteront accessibles. Les modulaires seront positionnés sur l'actuel terrain de basket, leur accès se fera par un cheminement piéton du côté de la rue Marcel.



*Vue de la nouvelle façade Sud depuis le parc  
Sublimier la trame esthétique existante*

## 2. Ecole Marcelin Berthelot

*Présentation par Etienne Salin, Directeur de l'action éducative et de la famille*

Le projet de restructuration de l'école Marcelin Berthelot prévoit 15 classes et 2 salles plurivalentes, un accueil périscolaire, une salle d'activités sportives, ainsi que des espaces extérieurs destinés à la récréation et au sport avec la création d'un préau.

Dans la mesure où l'école poursuivra ses activités pendant les travaux, des mesures ont été prises pour concilier le bien-être des élèves et le chantier. Ainsi, les classes sont organisées dans des modulaires, un préau provisoire de 96m<sup>2</sup> a été mis en place et le sport est pratiqué au gymnase Caillavet. La zone de chantier est sécurisée et inaccessible pour les élèves. Les entreprises qui réalisent les travaux ont signé une charte d'engagement pour la bonne cohabitation du chantier des riverains et de la vie de l'école.

Le calendrier des travaux est le suivant :

- Année scolaire 2019-20 : réhabilitation – extension du bâtiment ouest et du gymnase
- Été 2020 : emménagement bâtiment ouest, démolition bâtiment est et nivellement cour haute
- Année scolaire 2020-21 : réhabilitation-extension bâtiment est
- Été 2021 : travaux extérieurs, réception des travaux et emménagement bâtiment est
- Septembre 2021 : ouverture de l'école restructurée



### 3. Budget participatif

*Présentation par Alain Charrier, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative*

---

Le budget participatif mis en place en 2019 a reçu un bon accueil de la part des habitants avec 197 projets déposés, 64 soumis au vote, 5581 votes et 11 projet lauréats. Parmi ces derniers, deux concernent le quartier d'Arlac :

- Le Jardin des Eyquems : proposé par l'association syndicale de la résidence Ile de France à l'angle de la rue Riaud et de l'Av Mitterrand. Nous avons obtenu l'accord de Bordeaux Métropole pour implanter un jardin partagé sur le terrain.
- Une station de réparation et de gonflage de vélo sera installée d'ici décembre au niveau de la fontaine d'Arlac

### 4. Espace public

*Présentation par Gérard Chausset, Adjoint délégué à la transition écologique, à la mobilité et à l'espace public*

---

Ces derniers mois, plusieurs travaux d'aménagement d'espaces publics ont été réalisés dans les quartiers, d'autres sont en projet :

- Av du Maréchal Joffre :
  - o Concertation des riverains le 5 juillet suite à des plaintes d'usagers auprès du Bureau et de la Ville au sujet de la vitesse excessive des automobilistes.
  - o Etat actuel : voie à double sens, voie verte sécurisée, habitations d'un côté, un seul aménagement pour ralentir.
  - o Les objectifs du projet : réduire la vitesse, éviter des dispositifs de ralentissement bruyants, conserver le stationnement, projet compatible avec un aménagement futur.
  - o Les points clés du projet : inversion de la priorité aux carrefours (STOP), création d'un îlot central sur la section la plus large, maintien du double sens de circulation et matérialisation du stationnement.
  - o Réalisation d'ici la fin de l'année
- Parking Vic : création d'un parking d'une cinquantaine de places
- 2 nouveaux espaces verts
  - o Maison carrée : ouverture du parc à la Toussaint
  - o Place Campana : lancement d'une concertation sur le réaménagement de la place à partir de 2020



- Vélo : Ajout arceaux vélo devant Krakatoa et maternelle Psychotte d'ici fin de l'année